



## 15ème législature

<b>Question N° :</b> <b>34494</b>	De <b>Mme Sophie Panonacle</b> ( La République en Marche - Gironde )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé &gt;</b> Outre-mer		<b>Ministère attributaire &gt;</b> Mer
<b>Rubrique &gt;</b> outre-mer	<b>Tête d'analyse &gt;</b> Plan de relance - emploi et formation dans les outre-mer	<b>Analyse &gt;</b> Plan de relance - emploi et formation dans les outre-mer.
Question publiée au JO le : <b>01/12/2020</b> Date de changement d'attribution : <b>21/05/2022</b> Question retirée le : <b>21/06/2022</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

Mme Sophie Panonacle attire l'attention de M. le ministre des outre-mer sur les crédits du plan de relance dédiés à l'emploi et la formation dans les territoires ultra-marins et plus spécifiquement sur le secteur de l'économie de la mer. En effet lors du colloque national sur l'emploi maritime organisé en octobre 2020, M. Pelvoizin, directeur de Pôle emploi Guadeloupe - Saint-Martin et Saint-Barthélemy et M. Abdoul-Karime Bamana, chef de service attractivité territoriale de la délégation de Mayotte à Paris, ont fait part de la nécessité d'un meilleur accompagnement des centres de formation dans les territoires ultra-marins, mais également du besoin d'aides à la création d'entreprises pour relancer l'activité liée à l'économie bleue. L'économie de la mer est une composante importante de la relance dans les territoires, puisqu'elle représente une centaine de métiers différents et près de 400 000 emplois, néanmoins la filière souffre d'un manque d'attractivité des métiers et des formations maritimes. À ce titre, le plan de relance prévoit notamment un effort exceptionnel pour l'emploi et la formation à destination des territoires ultra-marins. Dès lors, elle lui demande de bien vouloir lui indiquer si un volet spécifique consacré aux formations liées aux différents secteurs de l'économie de la mer est envisagé. Elle souhaite également savoir comment ces mesures de soutien à l'emploi et la formation seront déclinées dans les outre-mer.